



Syndicat des Ingénieurs, Cadres, Techniciens
et Agents de Maîtrise Territoriaux
de la Mairie de Villejuif
01.46.78.93.73 – 06.12.54.60.76
ugict.mairie.villejuif@gmail.com

Villejuif, le 22 mai 2019



Syndicat des Ouvriers
et Employés Territoriaux
de la Mairie de Villejuif
01.46.78.93.87 – 06.17.33.09.82
la.cgt.villejuif@gmail.com

A l'attention de
M. Franck LE BOHELLEC, Maire

Objet : Préavis de grève de 0 à 24 h pour les journées 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Juin 2019 inclus.

Monsieur le Maire,

Vous voudrez bien prendre en compte ce nouveau préavis de grève.

Après une semaine et demie de grève des agents de la restauration scolaire, hormis votre promesse d'une « *audience* » rapide, nous n'avons toujours reçu aucun signe de votre part de votre volonté de négocier. Pire, vous appelez les agents de la ville à suppléer bénévolement aux personnels en grève « *par solidarité* ».

Par l'emploi de cette méthode, vous affichez une nouvelle fois le mépris que vous portez aux agents, au dialogue social et au droit du travail. Tenter de casser la grève n'est pas l'attitude qu'il convient d'adopter, sauf si l'on cherche à s'afficher comme patron voyou.

Nous vous rappelons que le dernier alinéa de l'article L. 2512-2 du Code du travail est applicable à la Fonction Publique Territoriale et il impose aux parties à la grève (employeur et employés), de négocier pendant la durée du préavis. Ces parties ont 5 jours pour tenter de trouver une solution et éviter la grève. Aussi, nous nous réservons le droit de recourir à tout moyen légal pour que vous soyez rappelé à cette obligation.

Ce mouvement résulte directement de votre refus répété d'infléchir la politique que vous appliquez au personnel de cette ville et qui s'appuie sur trois ressorts :

- Pratiquer à tout coût, notamment celui de la santé de vos agents, une politique de non remplacement des départs en retraite et de précarisation des personnels ;
- Soutenir votre Directeur Général dans son entreprise violente et répressive de brimades et de coercition dont les seuls buts sont d'éteindre toute contestation et d'inciter au départ ou au silence les agents qui ont consacré leur carrière à cette collectivité ;
- Ignorer systématiquement toute expression du syndicat majoritaire au sein de votre personnel au prétexte que celui-ci vous déplaît, et ainsi refuser d'écouter les agents de la ville.

Après avoir supprimé le parking paysager pour les agents de la mairie centrale, et celui du Pôle Habitat et Cadre de vie (tous deux remplacés par des parcs de stationnement plus petits auxquels tout le monde n'a pas accès) ; avoir initié une série de réorganisations dans lesquelles certains sont rétrogradés, démis de leurs anciennes fonctions ; avoir mis en place un CIA opaque et inégalitaire en totale opposition avec le principe d'égalité de traitement entre tous, vous vous adonnez au dialogue de sourd en nommant cette même administration au comité technique. En séance, désormais, les représentants du personnel sont menacés, insultés et invectivés.

Les agents de cette ville ne sont pas dupes. D'autant moins qu'ils se voient demander d'appliquer des méthodes invraisemblables pour s'auto-évaluer et améliorer leurs « performances » alors même qu'ils sont de moins en moins nombreux et que leur outil de travail est de plus en plus dégradé, ou que d'autres se voient rétrogradés ou déménagés sur des postes d'un grade supérieur au leur, sans garantie de formation, sans garantie d'évolution de statut, avec le risque de se voir considérer en insuffisance professionnelle et évincés de la fonction publique !

Ces méthodes de management par la terreur et la menace sont caduques et ont fait la preuve de leur inefficacité : le service rendu à la population ne sera pas amélioré par ces biais ! Le professionnalisme des agents de Villejuif n'est pas à démontrer.

Et tandis que vous vous égarez dans une posture politique et managériale qui n'honore en rien votre fonction, les réalités de la fonction publique demeurent : le point d'indice reste gelé, le coût de la vie ne cesse d'augmenter, se loger est de plus en plus difficile pour les fonctionnaires comme pour le reste de la population et c'est bien aussi aux élus locaux de permettre que leur personnel, qui bien souvent sont aussi leurs administrés, puissent avoir accès à des solutions leur permettant de vivre.

Bien évidemment, nos organisations restent disponibles pour toute négociation sur les revendications du personnel **dans son ensemble** :

- La mise au stage des agents en CDI, un plan de titularisation de tous les agents sous CDD sur des postes « vacants »,
- Le recrutement de contractuels pour remplacer tout fonctionnaire en congés (maladie, maternité, ...)
- l'augmentation des effectifs à la hauteur des besoins des usagers et afin de prévenir les risques de maladies professionnelles liées à une surcharge de travail ou de cadences insoutenables,
- L'arrêt de l'intervention d'entreprises privées au sein des écoles,
- Un RIFSEEP basé sur des critères objectifs mettant fin à l'opacité d'attribution des primes, le non-recours au CIA et l'augmentation globale de l'IFSE, tant que celui-ci n'a pas été abrogé par l'état,
- Une réorganisation des services avec l'implication des personnels et des élus représentants du personnel,
- le subventionnement du CASC, sur des missions complémentaires à celles du CNAS,

- une solution de stationnement pérenne pour une plus grande partie du personnel,
- une meilleure prise en charge de la mutuelle tant que notre système d'assurance maladie est mis à mal,
- la prise en charge partielle d'une assurance prévoyance pour vos agents,
- une meilleure participation à la restauration des agents,
- le respect des prérogatives des instances de représentation du personnel, le retour de la parité dans les instances,
- une prise en compte réelle des maladies professionnelles et des accidents de service,
- et surtout un terme à la politique de management par la terreur menée par votre direction générale.

Nous appelons les employés municipaux à des journées de mobilisation et de grève de 0 à 24 h pour les journées 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Juin 2019 inclus.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations.

Vincent GINSBURGER VOGEL
Secrétaire Général UGICT CGT



Nadia AÏT-AMER-COURGEAU
Secrétaire Générale CGT O/E

